

Bassin versant de la Rivière Pot au Beurre

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Montérégie
L'Union des producteurs agricoles



DANS CE BULLETIN

| | |
|---|----|
| La Pot au Beurre en action | 1 |
| Bilan des actions réalisées en 2020 | 2 |
| Un sol en santé en semis direct | 4 |
| Service disponible pour l'implantation de culture de couverture | 5 |
| Suivi d'azote dans vos champs! | 6 |
| Prendre le leadership de notre territoire | 8 |
| Des bandes riveraines, pourquoi? | 10 |
| Programme ALUS Montérégie | 11 |
| Partenaires du projet | 12 |

LA POT AU BEURRE EST EN ACTION : DES PRODUCTEURS DE PLUS EN PLUS MOBILISÉS ET ENGAGÉS !

Depuis 2017, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et les partenaires du territoire travaillent en étroite collaboration pour faire rayonner les actions des producteurs agricoles et leurs bons coups. Le projet collectif agricole de la rivière Pot au Beurre est rassembleur, car les producteurs agricoles et les partenaires du milieu sont interpellés par ses différents enjeux agricoles et fauniques.

La saison 2020 a quelque peu bousculé nos façons de faire avec le contexte sanitaire qui a prévalu. Malgré cela, les producteurs sont restés mobilisés et engagés en faveur de leur territoire en vue d'améliorer la qualité de l'eau et les agroécosystèmes. L'implantation de pratiques agroenvironnementales novatrices comme l'amélioration de la gestion des sols et des intrants agricoles ainsi que l'aménagement des bandes riveraines dans le bassin versant sont parmi les pratiques privilégiées.

En 2020, le projet *Initiative des laboratoires vivants* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a vu le jour dans trois bassins versants du grand bassin hydrographique du lac Saint-Pierre, dont la Pot au Beurre. En mettant les producteurs au cœur des changements des pratiques agricoles, le projet *laboratoires vivants* mise sur une approche permettant aux agriculteurs d'être proactifs et de cocréer avec les chercheurs d'AAC, du début jusqu'à la fin du projet, à l'élaboration de pratiques innovantes réfléchies par les producteurs et répondant à la réalité de leurs entreprises.

POURSUIVONS NOTRE MOBILISATION! Chaque action posée sur vos fermes compte. La somme de ces actions individuelles bénéfiques réalisées par vous les agriculteurs conduira à une agriculture durable dans le bassin versant de la Pot au Beurre et ultimement bénéficiera à l'agroécosystème du lac Saint-Pierre.

NOUVEAUTÉ EN 2021 : une page Facebook entièrement dédiée au projet collectif et aux actions des producteurs agricoles. Suivez-nous en grand nombre afin de faire rayonner vos bons coups!

Lien vers la page Facebook :

<https://www.facebook.com/potaubeurreenaction>



Crédit photo : Paul Caplette

En 2020, le projet collectif a accompagné les producteurs dans la mise en place d'actions au sein de leurs fermes en réalisant des aménagements visant à contrôler l'érosion et à améliorer le bilan environnemental du bassin versant. Ces projets se sont concrétisés grâce à la mobilisation volontaire des agriculteurs et leur accompagnement par les agronomes du territoire. La collaboration des partenaires du territoire est un atout indéniable au succès du projet.

Volet sensibilisation et transfert de connaissances : aucune activité réalisée compte tenu du contexte sanitaire. Ce n'est que partie remise!

Volet actions au champ

- Plus de **60 ouvrages** de conservation des sols (avaloirs, stabilisation de drains et déversoirs enrochés) ;
- Plus de **1 400 hectares** en cultures de couverture (intercalaires, dérobées, blé d'automne, céréales d'automne) et autres pratiques de conservation des sols (prairies, semis direct, sans travail du sol) ;
- Près de **5 km** de bandes riveraines élargies avec plantations d'arbres, arbustes, herbacées pour les pollinisateurs et aménagement de prairies riveraines ;
- **327 mètres linéaires** de stabilisation de berges par génie végétal chez trois fermes participantes.



Couverts vivants au travail pour l'hiver
(Céréales Bellevue, Saint-Robert et Ferme des Trèfles, Ste-Victoire-de-Sorel)



Stabilisation de berges par génie végétal avec boudins
et plantation sur le replat de la bande riveraine élargie
(Ferme G. Forcier et fils, Saint-Robert).

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020 (SUITE)



Stabilisation de berges par génie végétal avec clé d'enrochement et plantation sur le replat de la bande riveraine élargie.



Déversoir enroché
(Ferme du Rang Saint-Pierre, Ste-Victoire-de-Sorel).

COMITÉ DE BASSIN VERSANT : DES PRODUCTEURS ET PARTENAIRES MOBILISÉS !



Une des 3 rencontres du Comité bassin versant en virtuelle (décembre 2020)

Important: À titre de projet collectif, les producteurs du bassin de la Pot au Beurre peuvent bénéficier d'une aide financière à 90 % du programme Prime-Vert – Volet 1, interventions en agroenvironnement par une entreprise agricole. **Pour plus de détails sur le programme, renseignez-vous auprès de vos conseiller(ère)s et/ou de la coordonnatrice du projet.**

UN SOL EN SANTÉ EN SEMIS DIRECT AVEC PLANTES DE COUVERTURE RÉSISTE MIEUX À LA SÉCHERESSE

Par Jessy Pelletier, Ferme Jessy Pelletier, Saint-Aimé

2020 fut encore une année mouvementée avec différents défis : gel tardif, écart de températures, sécheresse, gel hâtif... La terre était très froide lors des semis au printemps. C'est plus les gels qui ont affecté nos récoltes que le manque d'eau sur la ferme. Au final avec l'analyse de l'année, le semis direct avec des plantes de couvertures joue un rôle à tempérer l'humidité et les nutriments du sol.

Les mélanges multi espèces intercalaires ou raygrass dans le maïs grain ont quand même poussés sans avoir eu beaucoup d'eau. Avec différentes espèces, il y en a toujours une qui va s'exprimer dépendant des conditions météo. Le semis était à la volée avec un système Delimbe à l'air sur un châssis de picoteuse ([vidéo 2020](#)) au stade 4-5 feuille du maïs grain. La picoteuse brasse les résidus en surface, il y a contact

avec du sol pour la germination des grains. Peut-être une semeuse à 4 disques par rang serait encore mieux. Il n'y a pas eu beaucoup d'eau, mais où l'intercalaire a bien poussé dans le maïs grain, le rendement y était. Avec l'intercalaire qui a poussé jusqu'aux premières neiges, le lit de semence 2021 pour le soya est déjà préparé.

Pour le soya en semis direct sous couverture végétale vivante, les rendements étaient en haut de la moyenne. Seules les variétés tardives de plus de 2800 UTM qui n'étaient pas à maturité lors des quatre gels survenus en septembre ont enregistré des rendements en bas de la moyenne.

Actuellement, je suis très optimiste pour la saison 2021, les mélanges de plantes de couvertures 2020 sur 60 % de la ferme sont toujours vivants sous la neige.



Champ de maïs grain en semis direct avec intercalaires en novembre 2020.

NOUVEAU! SERVICE DISPONIBLE POUR L'IMPLANTATION DE CULTURES DE COUVERTURE

Les cultures de couverture (intercalaires et à la dérobée) vous intéressent, mais vous n'êtes pas équipés d'un semoir facilitant leur implantation? Un service de forfaitaire payant est disponible dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre depuis 2020.

Pour plus de détails, contacter Ghislain Brouillard (Ferme Bro-Grain SENC, Saint-Aimé) au (450) 808-9097

Il est conseillé de planifier ses travaux à l'avance pour se prévaloir du service du semoir.



Crédit photo : Ghislain Brouillard

Pour rappel, une aide financière est disponible via le **Programme Prime-Vert Volet 1 | Interventions en agroenvironnement (B) | Pratiques de conservation des sols – MAPAQ** :

- Programme en vigueur jusqu'en **2023**.
- **90 %** des dépenses admissibles pour l'implantation de cultures de couverture (sur un montant forfaitaire de 75 \$/ha) pour les parcelles situées à l'intérieur des limites du bassin versant. Pour plus de détails, veuillez vous référer à votre agronome.
- Maximum de **3 000 \$/entreprise/an** jusqu'à concurrence de 15 000 \$ pour la durée du programme (5 ans).
- Superficie minimale subventionnée : **10 ha**. Certaines conditions s'appliquent. Pour ce faire, vous référez au guide du demandeur du MAPAQ.
- Financement du travail exécuté par un agronome via le **Programme Services-conseils en agroenvironnement**.
- Rappel, les subventions pour les pratiques de conservation des sols (cultures de couvertures) (B) sont cumulatives aux aménagements d'ouvrages de conservation des sols (A) et ne peuvent pas dépasser **40 000 \$ pendant la durée du programme (2018-2023)**.

SUIVI D'AZOTE DANS VOS CHAMPS

Par Amélie Gauthier, agronome, conseillère en agroenvironnement au Club conseil Les Patriotes
Avec le témoignage de Martin Berger, Ferme Bermanic, producteur laitier, Saint-Aimé
et membre du Comité de bassin versant de la rivière Pot au Beurre

L'azote, quel sujet ! Il traverse les générations, sans qu'on ait, encore à ce jour, la réponse ultime à la fameuse question : quel sera le besoin en azote, de mon maïs, cette année, dans la parcelle x? Les intervenants œuvrant en fertilisation, lors de leur recommandation pour combler les besoins des plantes, se réfèrent à des grilles de fertilisation, ou bien à des essais ayant été entrepris par des tiers. Mais qu'en est-il chez vous, cette année, dans tel champ? Tout professionnel qui se respecte espère détenir cette réponse! Au Club Les Patriotes, nous réalisons annuellement des suivis d'azote chez nos membres désirant mieux cibler les besoins en azote en post-levée de leur maïs.

Bien que les outils que je présenterais ici n'ont aucunement la prétention d'être parfaits, ils ont l'avantage d'être peu coûteux, accessibles, faciles d'utilisation et leurs méthodologies ont été éprouvées.

Tout d'abord, le **test de nitrates en post-levée du maïs** est en quelque sorte une *photo du niveau* des nitrates (NO₃) accumulés dans les 30 premiers centimètres (12") de sol. Ceci permet d'apprécier la **minéralisation de l'azote** provenant des engrais de ferme, des résidus de culture et de la matière organique afin de prévoir si un apport supplémentaire en azote est nécessaire. On parle de *photo*, car

la libération des nitrates dans le sol peut varier selon les conditions d'humidité et la température du sol. Par contre, au Club Les Patriotes, pendant deux années, nous avons comparé les résultats de prélèvements effectués jusqu'à trois semaines consécutives, et très peu de différences ont été notées. La réalisation des prélèvements de sol s'effectue à l'aide d'une sonde de 30 cm, différente de celle utilisée pour les analyses de sol standard.

Fait à noter, ce test ne peut être réalisé que si de l'azote sous forme minérale a été appliqué, avant la réalisation du test, car les données en seraient bien certainement faussées. Ensuite viennent des opérations de séchage, broyage,



mélange avec des produits d'agents d'extraction pour finalement effectuer une lecture, à l'aide de bandelettes, avec un appareil nommé le Nitratecheck.

Le résultat ainsi obtenu nous révèle la teneur en nitrates du sol (en ppm). Les essais réalisés au Québec depuis plusieurs années ont permis de démontrer que, lorsque le sol contient **des niveaux de NO₃ supérieurs à 25 ppm**, il a la capacité de minéraliser suffisamment d'azote pour répondre aux besoins du maïs et permettre l'obtention de rendements optimaux. **Une application additionnelle d'azote ne procurerait donc aucun gain.** Lorsque les teneurs en NO₃ sont inférieures à 25 ppm, il est préférable que l'agriculteur et son conseiller se réfèrent à leur expérience pour ajuster la dose selon les critères de valorisation des engrais organiques et des précédents culturaux déjà reconnus en fertilisation. On peut alors mieux cibler les doses d'azote nécessaires afin de combler les besoins du maïs du champ visé.

À ces tests de nitrates, au Club Les Patriotes, nous combinons des **tests sur les tiges de maïs, à deux périodes**, soit à la sortie des croix et à l'automne. Ces tests permettent de vérifier, entre autres, si les doses d'azote appliquées étaient adéquates. Pour ce faire, nous recueillons des tiges de maïs dans le champ qu'on coupe en deux sur le sens de la longueur. On applique ensuite de l'acide sulfurique; on note la vitesse de réaction, l'intensité et la hauteur de coloration. La coloration indique la présence de nitrates. Réalisé à l'apparition



des croix, le test de cannes a pour but de déterminer si le plant de maïs a emmagasiné suffisamment d'azote pour compléter normalement son développement. Un plant souffrant d'une carence en azote, à ce stade de croissance, puisera dans ses réserves, à même les feuilles et la tige,

SUIVI D'AZOTE DANS VOS CHAMPS (SUITE)

le rendant ainsi plus vulnérable à la verse. **Réalisé en fin de saison**, ce même test, permet de **diagnostiquer le surplus d'azote** (coloration des tiges), mais ne peut diagnostiquer une carence en azote à cette période, même en cas absence de coloration. **Cet excès d'azote sera potentiellement lessivé représentant ainsi une dépense monétaire inutile et un risque de contamination de l'eau.**

Il est difficile d'obtenir un taux d'azote optimal chaque année de culture. L'assimilation de l'azote par la plante dépend, non seulement de la fertilisation, mais aussi, de la qualité d'enracinement du plant et des conditions climatiques. **La réalisation de ces tests permet un ajustement plus précis de la fertilisation, d'avantage axé sur la réalité propre à chaque entreprise.** Cela permet aussi d'avoir une meilleure compréhension de la **stratégie de fertilisation** afin d'optimiser le rendement de la culture et donc le revenu potentiel de l'entreprise. Je répète, ces outils ont leur limite, mais, à ce jour, aucun outil ne réussit à se démarquer afin de cibler les doses d'azote précises. Personnellement, je m'en sers pour confirmer ou infirmer mes hypothèses et valider mes recommandations en azote chez mes clients. Pour mes clients, le suivi d'azote permet d'ajuster à la baisse ou à la hausse les doses en azote à leur réalité. Ainsi donc, ces outils (le mot le dit!) ont encore à ce jour, leur place dans une gestion de fertilisation des entreprises agricoles.

Malgré que les années se suivent, mais ne se ressemblent pas, on a tous intérêt économiquement et environnemen-
talement parlant, à établir des parcelles tests d'azote afin de mieux cibler les besoins de notre maïs. On se crée ainsi un historique propre à notre entreprise. Rajouter à cela, l'importance du suivi agronomique et d'établir un plan d'action.

Témoignage de producteur

Martin Berger, Ferme Bermanic, Saint-Aimé,
effectue depuis 3 ans des suivis d'azote

La première année de test (2018), Amélie me recommandait 230 lb/acre dans le PAEF (équivalent à 90 unités d'azote) pour l'application en post-levée de mon maïs ensilage. Après des tests de nitrate, la recommandation baisse à 100 lb/acre. Par contre, on a aussi combiné des essais de trois doses 50 – 100 – 150 lb/acre. Résultat : seulement 0.1 % de protéine de différence dans l'ensilage entre 50 et 150 lb/acre donc aucun gain à hausser l'azote. **Conclusion : une économie d'engrais qui paie ma cotisation au Club pour l'année!**

Lors de la deuxième année (2019), le printemps fut froid et pluvieux, et il y a eu un gel hâtif automnal, le maïs qui a reçu 150 lb/acre (grosse dose d'azote) ne se rend pas à maturité, donne 15 % moins de rendement et peu d'amidon. **Résultat : besoin de plus de maïs pour combler la ration.**

Troisième année (2020), abandon de la grosse dose d'azote (total azote équivalent à 225 unités); c'est vraiment trop pour les parcelles de l'entreprise. Les doses d'azote totalisant 175 et 200 unités N pour le maïs révèlent des rendements semblables. **Conclusion : comme mon sol¹ minéralise bien l'azote, je peux me permettre de réduire sans nuire au rendement, tout en économisant sur les intrants.**

¹ Sol de type loam-sableux pour l'exemple



Champ de maïs avec suivi d'azote.

PRENDRE LE LEADERSHIP DE NOTRE TERRITOIRE

Par Paul Caplette, producteur agricole, Céréales Bellevue, Saint-Robert

On se sent parfois accusé quand on se fait dire que l'agriculture en général est polluante et est responsable d'une certaine dégradation de la qualité des cours d'eau. On a tendance à s'empresse d'énumérer tous les autres coupables qui devraient se regarder eux aussi dans le miroir. Pourquoi investirait-on du temps là-dessus si un tel, et un autre ne font rien? On peut aussi bien retourner le problème de côté et se poser la question : pourquoi ne pas intervenir concrètement sur notre territoire ? Pourquoi ne prendrait-on pas le leadership de ces dossiers qui nous fatiguent tant? On se retrouve les manches et l'on en profite pour innover dans nos façons de faire. C'est largement documenté que l'on peut réduire jusqu'à 65 % les effets secondaires de certaines de nos pratiques aux champs en intégrant des solutions connues et assez simples. À condition de prendre le **temps d'implanter la transition** et d'y consacrer l'énergie nécessaire. **Par exemple :**

1. **Mettre en place des bandes riveraines efficaces;**
2. **Implanter des haies brise-vent et des plantes de couverture;**
3. **Pratiquer le travail réduit et le semis direct.**

Idéalement, on commence par une pratique qui nous allume le plus. En parlant d'allumer, il faut éviter les erreurs fréquentes comme l'idée de changer notre régim de sol conventionnel au semis direct trop rapidement. En fait, c'est un peu comme si l'on voulait partir un feu avec des rondins verts de 2 pouces. Si l'on comprend que pour allumer un feu, ça prend du matériel fin et sec, on peut transposer cela pour notre sol et s'assurer de modifier notre rotation en débutant par les cultures les plus propices à cette technique.

Aujourd'hui, on ne va plus au soleil sans crème solaire pour protéger notre peau des possibles cancers. Alors, dites-vous que les haies brise-vent et les plantes de couverture sont comme une crème solaire végétale pour la santé de nos sols. Aujourd'hui, un incontournable qui le sera de plus en plus, dans le futur, surtout avec les changements climatiques!

Des bandes riveraines efficaces sont le tampon idéal pour s'assurer que ce qui se passe dans le champ reste dans le champ.



Crédit photo : Paul Caplette

PRENDRE LE LEADERSHIP DE NOTRE TERRITOIRE (SUITE)

On peut aussi porter une attention particulière aux produits phytosanitaires qu'on utilise. **S'assurer qu'ils sont bien nécessaires.** Je reviens sur les traitements de semences insecticides qui sont le principal contaminant largement détecté dans nos cours d'eau, entre autres, parce qu'ils sont extrêmement lessivables. Eh oui, ça peut paraître stressant et inquiétant de ne pas mettre un insecticide sur notre semence quand on ne sait pas exactement s'il y a une possible infestation d'insectes du sol à l'horizon. On doit prendre le temps de mesurer et d'évaluer si réellement ils sont nécessaires chez nous. Il y a de l'accompagnement disponible par le biais de vos agronomes pour vous aider à mettre en place un protocole de diagnostic et de suivi et pouvoir voir de visous les résultats avec des données d'observations bien mesurées. Les agriculteurs s'impliquent de plus en plus. On a la chance d'avoir de l'accompagnement dans notre bassin versant de la rivière Pot au Beurre. S'ajoute à ça d'avoir le privilège de participer à l'unique laboratoire vivant au Québec avec des chercheurs d'Agriculture Canada. Wow! Des ressources scientifiques qui nous accompagnent

dans nos innovations sur nos fermes rien que pour nous. Alors pourquoi pas?

Les campagnes, c'est notre territoire, c'est à nous de nous en occuper, de les préserver et d'en être fiers.

Je me dis que si l'on continue sur notre belle lancée avec le projet collectif de la rivière Pot au Beurre et que la majorité des agriculteurs embarquent, **on pourra se vanter d'avoir amélioré nos impacts environnementaux tout en ayant amélioré les performances de nos fermes.** Dites-vous qu'on pourrait être cité en exemple et reconnu à l'échelle de la province comme faisant partie **des leaders** de l'agriculture durable. Et au lieu de se sentir pointé du doigt pour les mauvaises raisons, on sera fier collectivement de servir **d'exemple.** Des modèles d'implication de producteurs, d'implantation de pratiques innovantes, durables, et de résilience. On pourra alors lever les bras en l'air en signe de victoire et lever le poing face au béton et le bitume. Nos terres, c'est notre jardin, notre garde-manger. On en prend soin et l'on est fiers. *Let's go la gang!*



Crédit photo : Paul Caplette



INITIATIVE DES LABORATOIRES VIVANTS

Des bandes riveraines, pourquoi?

Conscients de l'importance de favoriser une plus grande cohabitation agriculture-faune dans la région du lac Saint-Pierre, l'Union des producteurs agricoles, Agriculture et Agroalimentaire Canada et ses partenaires, incluant la **Fédération régionale de la Montérégie**, ont mis en œuvre un projet visant notamment l'amélioration de la qualité de l'eau des cours d'eau qui se jettent dans le lac Saint-Pierre. Celui-ci s'appuie sur une approche innovante appelée **laboratoire vivant**. Les agriculteurs sont au cœur de l'action et collaborent avec les chercheurs du début à la fin. L'implantation de pratiques agricoles permettant l'amélioration de la qualité de l'eau est discutée et réfléchi au cours d'ateliers où chacun apporte son savoir-faire et son expertise. Les différents partenaires du projet espèrent que ce travail collaboratif permettra d'accélérer l'adoption des pratiques agricoles et d'améliorer ainsi la qualité de l'eau qui arrive au lac.

L'aménagement de zones tampons le long des cours d'eau plus connus sous l'appellation de **bandes de protection riveraines** est une pratique qui peut grandement contribuer à **améliorer la qualité de l'eau en milieu agricole**. Pour ce faire, le respect du règlement l'encadrant est important. En milieu agricole, cette bande doit généralement avoir une largeur de 3 mètres à partir de la ligne des hautes eaux, dont minimalement 1 mètre sur le replat du talus (la réglementation change selon les MRC).

Des services environnementaux profitables économiquement!

La bande riveraine, en **prévenant l'arrivée des contaminants** (nutriments tels que le phosphore et l'azote, pesticides et sédiments) dans le cours d'eau, limite ainsi la surabondance de plantes et d'algues (pouvant mener à l'eutrophisation des cours d'eau) et des cyanobactéries qui diminuent grandement la **qualité de l'eau**. Il se passe dans la bande riveraine une activité microbienne permettant de rendre accessible l'azote aux végétaux plutôt que se diriger vers le cours d'eau. De plus, elle diminue la présence des sédiments qui, en abondance, favorisent la survie de bactéries pathogènes.

Pourquoi une bande tampon riveraine le long des cours d'eau?

Une bande de protection riveraine offre une panoplie de **services environnementaux** qui peuvent être profitables économiquement. Outre son rôle de **filtreur à sédiments** en retenant la terre en provenant des champs, une bande riveraine composée d'arbres et/ou d'arbustes permet de mieux **stabiliser la berge** grâce aux systèmes racinaires des végétaux, car plus les végétaux font des racines, plus la berge est stable, car ce sont les racines ligneuses d'arbres et arbustes qui sont plus aptes à la stabiliser.



Des berges stables et une réduction des sédiments dans les cours d'eau favorisent le **bon fonctionnement de vos drains à long terme**. La préservation de l'efficacité des drains doit être considérée. En prolongeant la durée de vie utile, vous contribuez entre autres, à prévenir une baisse de rendement. Le rôle de stabilisation de la bande riveraine vous évite aussi de rénover vos berges à des fréquences plus rapprochées.

Respecter la bande riveraine vous évite un constat d'infraction auquel pourrait se rattacher une amende émise par votre municipalité pour non-respect de la largeur minimale. Il est interdit d'y appliquer des intrants comme des engrais minéraux, déjections animales et pesticides. Ces actions peuvent entraîner une sanction administrative pécuniaire (SAP) émise par le ministère de l'Environnement.

La bande riveraine peut aussi être une **source de revenus** puisqu'il n'est pas interdit de planter des arbres, ou arbustes à fruits et de les récolter.

Des belles bandes riveraines aménagées contribuent aussi à **améliorer le paysage agricole** et sont aussi une belle occasion de montrer aux citoyens que **les agriculteurs pratiquent une agriculture durable respectueuse de l'environnement**.

Auteure :

Yasmina Larbi-Youcef, agr., coordonnatrice du projet collectif de la rivière Pot au Beurre, Fédération de l'UPA de la Montérégie



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE : 5 FERMES PARTICIPANTES EN 2020 DANS LA POT AU BEURRE

Le programme ALUS Montérégie, auquel participe financièrement la MRC de Pierre-De Saurel (2000 \$/an jusqu'en 2023), permet de compenser financièrement les producteurs agricoles pour les superficies destinées à la mise en place de projets d'aménagements écologiques. Les projets réalisés permettent de bonifier la biodiversité en milieu agricole et d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air qui bénéficient à toute la collectivité.

En 2020, ce sont 5,295 hectares qui ont été conservés dans la MRC de Pierre-De Saurel dont 5,039 hectares principalement dans le bassin versant de la Pot au Beurre grâce à ce programme novateur. Les cinq (5) fermes participantes du bassin versant de la Pot au Beurre ont mis en place des aménagements durables sur leurs fermes qui vont contribuer à produire des biens et services environnementaux au bénéfice de la collectivité.



Haie brise-vent fruitière
Ferme Bermanic - Saint-Aimé

Valoriser les bons coups des productrices et producteurs agricoles est l'essence même du programme ALUS Montérégie. Le pancartage est une des options considérées pour le rayonnement des actions. Afin de mettre en valeur les initiatives portées par les productrices et producteurs agricoles, une opération d'affichage à l'aide de panneaux type 4 X 8 pieds aux abords des fermes participantes est réalisée depuis 2018. En 2020, 13 panneaux sont installés dans la MRC Pierre-De Saurel (dont 12 dans bassin versant de rivière de la Pot au Beurre).



La famille Péloquin de la Ferme de Ste-Victoire inc.
Agriculteur(trice)s et fier(e)s participant(e)s au programme ALUS Montérégie

Merci à nos partenaires!



Panneau ALUS - Ferme de Ste-Victoire, Ste-Victoire-de-Sorel

Les producteurs du bassin versant intéressés par le programme ALUS ou les entreprises désireuses de soutenir les efforts environnementaux des agriculteurs sont invités à communiquer avec :

**Yasmina Larbi-Youcef, agronome, M. Env.,
Coordonnatrice du projet collectif**

Tél. : 450 774-9154, poste 5270 Courriel : ylarbiyoucef@upa.qc.ca

Pour plus d'informations sur le programme : upamonteregie.ca/alus-monteregie

REMERCIEMENT AUX PARTENAIRES FINANCIERS DU PROJET

Le projet par bassin versant de la Rivière Pot au Beurre est rendu possible grâce à différents partenaires et à l'appui financier de :



AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS



MERCI AUX AUTRES PARTENAIRES DU PROJET !

